

ANNEXE C - GRILLE TARIFAIRE

Le soumissionnaire doit remplir toute la grille tarifaire en indiquant les frais proposés pour chacun des services suivants :

Activité	Description	Frais (CAD)
A1.1	Vérifications d'usine – au Canada	
A1.2	Vérifications d'usine – aux É.-U.	
A1.3	Vérifications d'usine – à l'extérieur de l'Amérique du Nord (y compris le Mexique)	
A1.4	Vérifications d'usine – combinées à une vérification existante (peu importe l'emplacement)	
A2.1	Inspections sur place – au Canada	
A2.2	Inspections sur place – combinées à un service existant (au Canada)	
A3.1	Autres frais (préciser le service et les frais)	

Note : Aucun marché n'excédera 2 000 000 \$. Plus d'un marché pourra être adjugé afin de respecter cette exigence.